

# Eric Maire sorti par la petite porte

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION

11 mai 2018

**Un préfet s'en va sans crier gare**, de la même façon qu'il était venu. Ce n'est pas nouveau. C'est même le rituel éprouvé. Et pourtant cette fois, quelque chose nous interpelle sur ce départ qui nous semble impromptu. D'abord un séjour qui aura duré en tout et pour tout huit mois et quelques. Ce n'est pas seulement inhabituel. C'est rarissime. Sauf faute grave avérée. La parole officielle ne s'est pas aventurée sur ce terrain. Éric Maire, "jeune préfet" par l'ancienneté dans ce corps, a eu le malheur d'arriver au milieu d'une équipe préfectorale complètement changée. Une préfectorale complètement neuve cela peut se défendre lorsqu'on arrive au pouvoir. La démarche n'est pas sans risque. En Guadeloupe le risque est inhérent au territoire. À peine arrivé, Éric maire a essuyé coup sur coup deux cyclones. Ni lui, ni l'encadrement flambant neuf n'avaient auparavant géré une telle situation.

**Le premier cyclone a créé une cacophonie** en haut lieu tout de suite après son passage. Ce sont d'ailleurs les Hexagonaux installés à Saint-Martin qui ont le plus rué dans les brancards. Le second, capricieux à souhait, a renforcé l'idée que tout n'était pas maîtrisé rue Lardenoy. À peine sorti des cyclones, Éric maire a eu à gérer l'incendie du CHU. Une catastrophe pour le moins exceptionnelle. Au risque de surprendre, nous considérons que sur ce dossier difficile, le préfet Maire s'en est bien sorti. Il a très vite pris l'arrêté qu'il fallait et déclenché le plan blanc élargi. Un cadre administratif bien défini qui aurait dû entraîner un certain nombre d'actions et de décisions. Mais elles ne sont pas venues.

**Le discours officiel a choisi** de privilégier l'idée que la situation était si exceptionnelle qu'elle n'entrait dans aucun cadre connu. Il nous semble aussi que la préfet Maire avait pris la bonne décision de ne pas autoriser la réintégration le CHU. Sur la base des premières expertises, le préfet avait indiqué que les conditions de salubrité n'étaient pas suffisantes pour une réintégration. Las, le directeur du centre hospitalier universitaire Pierre Thépot, vraisemblablement soutenu en macronie, est passé outre.

Nous connaissons aujourd’hui le résultat calamiteux. Simple question : qui jouit de la plus haute autorité dans un département, le préfet ou un directeur de CHU ? La réponse à cette question nous donnera le parfum de la sauce avec laquelle Éric Maire a été mangé.